

**Chammas & Marcheteau renforce son pôle Corporate en accueillant
Isabelle Prodhomme en qualité d'associée**

Le cabinet d'avocats Chammas & Marcheteau poursuit sa croissance en accueillant Isabelle Prodhomme en tant que nouvelle associée *Corporate*.



Isabelle assiste depuis bientôt 25 ans une clientèle composée d'ETI et de grands groupes industriels. Au plan sectoriel, Isabelle travaille sur des activités très variées qui vont de la formation professionnelle aux BTP, en passant par les télécoms et la production de gélatine.

En 2022, Isabelle a accompagné, par exemple, un groupe d'optique dans le cadre de multiples opérations de rationalisation de ses activités (fusions nationales et transfrontalières, etc.).

Chammas & Marcheteau renforce ainsi son offre de services aux ETI et grands groupes tant sur les aspects de suivi *corporate* que sur les opérations ponctuelles et complexes : opérations de haut de

bilan, réorganisation *corporate* intragroupes, ou encore opérations de détournement (*carve out*) avant ou après une opération de M&A.

Isabelle intervient régulièrement sur des dossiers cross-border, ce qui s'inscrit dans un autre axe fort de notre cabinet : le développement à l'international.

Elle disposera d'une équipe dédiée, amenée à se développer dans les prochains mois, et s'appuiera sur nos compétences fiscales et sociales notamment, mais également sur les équipes M&A et PE.

Isabelle a préalablement exercé chez Coudert Brothers aux bureaux de Hanoï et Paris, puis, pendant près de 20 ans, au sein de CMS Francis Lefebvre.

Isabelle Prodhomme déclare : « *Je suis ravie de rejoindre une équipe très dynamique, dont les qualités professionnelles et la bienveillance m'ont paru évidentes. Je me réjouis de mettre toute mon énergie au service de nos clients.* ».

Denis Marcheteau, associé co-fondateur, indique : « *Nous sommes heureux de l'arrivée d'Isabelle, qui vient renforcer notre offre de services corporate. Isabelle et son équipe apporteront leur haut degré de technicité notamment sur des opérations complexes et cross-border.* ».

Chammas & Marcheteau

A v o c a t s

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 50 spécialistes du droit des affaires, dont 13 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement ainsi qu'en Droit Social. Le cabinet a une activité internationale croissante.